



## AVIS PUBLIC – ENTRÉES EN VIGUEUR

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil municipal a adopté lors de sa séance ordinaire du 14 septembre 2021, le règlement suivant :

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 607-5**

Ce règlement modifie le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PPIA) numéro 607 afin d'assujettir la délivrance d'un permis de construction pour un bâtiment principal situé dans la zone EF-07 dont l'usage fait partie du groupe P1 « Public et institutionnel », à une évaluation en vertu d'objectifs et de critères particuliers portant sur l'architecture du bâtiment et l'aménagement de terrain.

**AVIS PUBLIC** est également donné que le conseil municipal a adopté lors de sa séance ordinaire du 5 octobre 2021, les règlements suivants :

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 601-34**

Ce règlement modifie le règlement de zonage 601 afin de créer la nouvelle zone C-05 pour la création d'un pôle agroalimentaire en bordure de la route 117.

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 604-18**

Ce règlement modifie le règlement 604 sur les permis et certificats afin d'assurer la conformité au règlement 355-2020 de la MRC des Laurentides.

Ces règlements ont fait l'objet de certificats de conformité de la part de la MRC des Laurentides le 22 octobre 2021 et conséquemment, ils entrent en vigueur à cette date.

Une copie de ces règlements est disponible à la mairie, située au 2579, rue de l'Église, à Val-David, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, ainsi que sur le site web de la Municipalité à l'adresse <http://www.valdavid.com/publications/>.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 11 novembre 2021

(Signé Carl Lebel)

---

Carl Lebel  
Secrétaire-trésorier adjoint